

## TE DEUM

### Charpentier - Desmarets

**Te Deum** – Marc Antoine CHARPENTIER

**Usquequo Domine** « *de Lyon* », Henry DESMARETS *œuvre inédite*

*Entracte*

**Te Deum** « *de Lyon* », Henry DESMARETS *œuvre inédite*

Eugénie Lefebvre, Jehanne Amzal, sopranos

Clément Debievre, haute-contre

François Joron, taille

David Witczak, Etienne Bazola, basse-taille

Orchestre et chœur de l'ensemble Les Surprises

Louis-Noël Bestion de Camboulas, direction

Deux Te Deum s'affrontent ! Celui, très célèbre, de Marc-Antoine Charpentier et celui, totalement inédit, d'Henry Desmarets.

Charpentier et Desmarets, de remarquables compositeurs tant dans le domaine de la musique sacrée que dans l'opéra, partagent leur goût de la musique italienne et des voyages, mais partagent également la défaveur d'avoir été quelques temps dans « l'ombre » de Jean-Baptiste Lully !

Henry Desmarets fut formé très jeune à la Chapelle Royale de Versailles par Pierre Robert et Henry Dumont, puis par Jean-Baptiste Lully dont il devient l'un des élèves favoris. Il se fait remarquer très jeune pour ses dons de compositions mais n'eut pas par la suite la reconnaissance qu'il aurait mérité, et vécu une vie un peu chaotique.

En effet, il vécut un premier épisode malheureux lorsque, n'ayant pas réussi le concours de sous-maitre de la Chapelle Royale de Versailles (étant considéré trop jeune), il écrit en cachette des motets pour Goupillet (qui venait justement d'être nommé à la Chapelle, mais était dépassé par cette charge). Celui-ci fait appel à Desmarets comme « nègre de composition », mais oublie régulièrement de le payer pour ce travail. Lorsque le secret fut découvert, Goupillet fut renvoyé et Desmarets ne fut plus dans les bonnes grâces de la Cour.

Le second épisode malheureux voit Henry Desmarets se marier avec Marie-Marguerite de Saint-Gobert dont le père refusait ce mariage. Une action judiciaire est donc entamée contre Desmarets pour séduction et rapt ! Le couple est alors obligé de fuir la France ; Desmarets étant condamné à la pendaison s'il rentre sur le territoire. Il obtient d'abord un poste en Espagne, avant d'être surintendant de la musique à la Cour de Lorraine pour le duc Léopold Ier au château de Lunéville. Il y passe le restant de sa vie, y compose de nombreuses œuvres et y dirige toutes les festivités musicales.

Le pardon qu'il demanda toute sa vie à Louis XIV n'arriva qu'en 1720 après la mort du roi ; il ne put donc revenir à Paris et se marier officiellement qu'à ce moment, alors qu'il avait déjà 60 ans.

Desmarets a composé deux Te Deum durant sa période lorraine, dont le Te Deum « de Lyon » qui est totalement inédit. Écrit pour la même formation que le célèbre Te Deum de Charpentier, il utilise les trompettes et timbales pour les sections grandiloquentes. Il est un véritable travail d'orfèvre, notamment par l'instrumentation variée, mais aussi par sa grande variété d'effectifs vocaux. Il est possible (*d'après Catherine Cessac*) que ce Te Deum ait été joué pour le passage par Verdun de Marie Leszczyńska (future femme de Louis XV) lorsqu'elle arriva en France pour son mariage.

Le motet *Usquequo Domine* « de Lyon », lui aussi inédit, reprend la structure d'un motet que Desmarets avait écrit quelques temps auparavant, mais en changeant certains airs ou ensembles vocaux.

Ces deux œuvres proviennent des partitions conservées à l'Académie du Concert de Lyon, la grande institution musicale lyonnaise au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui donnait régulièrement des concerts de musique profane et sacrée. C'est un témoin important de la riche vie musicale qui avait lieu en dehors des cercles parisiens et versaillais, avec notamment des œuvres écrites spécialement pour cet orchestre lyonnais.

Ce programme nous donne l'occasion de célébrer deux immenses compositeurs, et de faire découvrir l'œuvre magnifique d'Henry Desmarets, aujourd'hui un peu oubliée.



## **Ensemble Les Surprises** – direction artistique, Louis-Noël Bestion de Camboulas

« L'ensemble s'est affirmé comme un authentique spécialiste de la musique du XVIII<sup>e</sup> siècle français avec un sens du rythme, de la couleur et une identité sonore vraiment très séduisante. » (*Musicologie.org*).

« (...)Ce que souligne la direction charnelle et engagée de Bestion de Camboulas, avec ses solos de vents sensuels, ses cordes chantantes aux basses profondes et son percussionniste illusionniste » (Marie-Aude Roux, *Le Monde*)

L'ensemble Les Surprises est un ensemble baroque à géométrie variable, créé en 2010 à l'initiative de Juliette Guignard, violiste, et de Louis-Noël Bestion de Camboulas, organiste et claveciniste.

L'ensemble emprunte son nom à l'opéra-ballet *Les Surprises de l'Amour*, de Jean-Philippe Rameau, se plaçant ainsi sous la bonne étoile de ce compositeur, avec pour but d'explorer la musique d'opéra dans tous ses états !

En prenant la direction artistique de cet ensemble, Louis-Noël Bestion de Camboulas souhaite participer à la redécouverte du répertoire baroque, à son enrichissement par de nouvelles interprétations et explorer les richesses sonores d'orchestration possibles grâce à l'instrumentarium baroque.

Le travail de l'ensemble Les Surprises s'ancre dans une démarche de recherche musicologique et historique. Ainsi Louis-Noël Bestion de Camboulas s'attache à retrouver et mettre en valeur des partitions n'étant jamais sorties des fonds musicaux de la Bibliothèque Nationale de France depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle (à l'image des dernières productions *Issé*, *Les Éléments* de Destouches).

En 2014, l'ensemble Les Surprises a reçu le prix « Révélation musicale » décerné par le Syndicat professionnel de la critique de théâtre musique et danse, prix attribué pour la première fois à un ensemble de musique baroque en cinquante ans de palmarès.

L'ensemble Les Surprises a enregistré six disques pour le label *Ambronay Éditions*. L'ensemble a également débuté en 2021 un partenariat avec le label Alpha : en 2021 paraîtront un disque autour de Purcell ainsi qu'un disque autour de Lully et ses élèves avec la soprano Véronique Gens.

Depuis sa création, l'ensemble se produit dans de nombreuses salles et festivals à travers l'Europe et le Monde : Opéra royal de Versailles, Opéra de Massy, Auditorium de Radio France, Opéra de Montpellier, festival d'Ambronay, festival Sinfonia en Périgord, festival de Saintes, Rencontres Musicales de Vézelay, festival Sanssouci (Potsdam – Allemagne), saison des Bozar (Bruxelles – Belgique), Saint John's Smith Square (Londres – UK), Salle Bourgie (Montréal), Beirut Chants Festival (Beirut – Liban), Singapour...

Depuis 2020, l'ensemble Les Surprises est en résidence au festival Sinfonia en Périgord en collaboration avec le Centre de Musique Baroque de Versailles, dans le cadre du dispositif de résidences croisées mis en place sur l'ensemble du territoire français par le Centre de musique baroque de Versailles.

L'ensemble Les Surprises est soutenu par la Fondation Orange et Mécénat Musical Société Générale. L'ensemble bénéficie du soutien du Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine, du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, de la ville de Bordeaux et du Conseil Départemental de la Gironde. Il bénéficie ponctuellement du soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations, de l'ADAMI, de la SPEDIDAM, de la SACEM, de Musique Nouvelle en Liberté, de l'Institut Français, du Centre de Musique Baroque de Versailles et de l'Office Artistique de la région Nouvelle Aquitaine.

Il est membre de la FEVIS (Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés) et de PROFEDIM.

L'ensemble Les Surprises est en résidence à Sinfonia en Périgord de 2020 à 2023 dans le cadre du dispositif de « résidences croisées mis en place sur l'ensemble du territoire français par le Centre de musique baroque de Versailles ».

[www.les-surprises.fr](http://www.les-surprises.fr)

[www.facebook.com/lessurprises/](https://www.facebook.com/lessurprises/)

[www.instagram.com/ensemblelessurprises/](https://www.instagram.com/ensemblelessurprises/)